

DOLLAR
72,63 c US
-0,08

OR
Fermé

ARGENT
Fermé

MONTRÉAL
3300,84
+32,81

TORONTO
6491,13
+69,62

NEW YORK
Fermé

QUESTIONS D'ARGENT

Moins d'argent pour s'alimenter

RÉJEAN LACOMBE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Depuis au moins sept ans, le revenu disponible des Québécois n'a cessé de diminuer. En moyenne, la perte a été de 0,6% annuellement. Cette situation a pour conséquence directe d'affecter les ventes au détail dans les supermarchés et les épiceries. La faiblesse de la demande intérieure est évidemment pointée du doigt.

Dans les faits, les ventes au détail dans le secteur alimentaire ont enregistré un déficit de 850 millions \$ en 1996 comparativement à l'année précédente. Une dégringolade de 6,4%. En brochant le bilan de l'activité bio-alimentaire au Québec en 1996, les spécialistes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) constatent que les consommateurs québécois ont affecté un peu moins de 13% de leur revenu à l'achat d'aliments et de boissons l'an dernier. Il s'agit là en fait d'une baisse de 0,4% par rapport à 1995. Mince consolation, les recettes de restauration ont pu malgré tout maintenir un certain rythme de croissance en 1996. « Tout compte fait, postulent les spécialistes du MAPAQ, la reprise économique du secteur n'a pas été amorcée au cours de cette période. »

Comble de malheur, les prix à la consommation au Québec ont continué à progresser. En 1996, la hausse a été de 1,6%. « Une partie de cet accroissement, précise le document gouvernemental, est attribuable à la hausse du prix des aliments. Les oeufs, le poulet et les viandes traitées ont enregistré des augmentations moyennes de plus de 10% entre 1995 et 1996. »

Le prix du porc frais et congelé de même que les jus de fruits ont eux aussi connu une hausse que l'on évalue à 8%. Par contre, les prix des légumes frais et du café a permis aux consommateurs de respirer un peu mieux puisqu'ils ont enregistré une baisse de 10,3% et 7,8% respectivement.

En analysant les données de l'an dernier, les spécialistes du MAPAQ en viennent à la constatation que la de-

mande alimentaire intérieure a atteint 17,4 milliards \$ comparativement à 18,1 milliards \$ un an plus tôt. Il s'agit là d'une diminution de 3,6%.

Dans son analyse de la situation, Statistique Canada constate que 1996 a été très difficile dans le secteur de l'alimentation. « Pour une deuxième année consécutive, postule l'organisme fédéral, les consommateurs québécois auraient réduit leurs achats dans les supermarchés d'alimentation et épiceries de manière significative. »

DÉPLACEMENT

Les experts de Statistique Canada estiment que le déplacement des achats alimentaires vers les magasins de type club-entrepôt ou grande surface combiné aux effets de la rationalisation des activités du secteur est, selon toute vraisemblance, à l'origine de cette importante diminution.

Heureusement, il y a eu le secteur de la restauration qui a sauvé quelque peu les meubles. Le document du MAPAQ précise que les recettes de tous les groupes d'établissements confondus ont inscrit une progression de 3,8% sur l'année précédente. Elles ont atteint plus de 5 milliards \$.



Le bureau de Québec de Cossette a remporté l'or, l'argent et le bronze dans la catégorie Annonce TV-cinéma provinciale et nationale, pour la publicité de la Saturn et du ministère du Revenu du Québec. Sur la photo, nous apercevons, Jean Lafrenière et Stéphane Desmeules, de l'agence gagnante.

GALA GRAND PRIX PUBLICITÉ

Cossette rafle la moitié des prix

■ QUÉBEC — L'agence Cossette Communication-Marketing a rafilé hier soir la moitié des 41 « Diapasons » octroyés par le jury du 11e Gala Grand Prix Publicité.

Le bureau de Québec de Cossette a remporté pas moins de neuf des 14 diapasons d'or décernés lors d'une soirée au Capitole. Cossette s'est même assuré l'or, l'argent et le bronze dans trois catégories: l'affichage transit, l'annonce TV-cinéma (provinciale et nationale) ainsi que l'annonce-journal.

Dans cette dernière catégorie, Cossette partageait l'argent ex-aequo avec Amalgam Créativité stratégique qui arrive d'ailleurs bon deuxième dans cette soirée avec un total de 9 prix. Le jury a aussi primé le travail

des agences Cargo, Bleau, Multi-projets, Blitz Direct, Vox et RM.

La Fondation des Centres-Jeunesse du Québec pourra par ailleurs bénéficier de l'équivalent de 20 000 \$ en placement média chez Métromédia et Lumipub, qui offriront ce prix au gagnant dans la catégorie Cause sociale et humanitaire. L'annonce primée a été conçue par Cossette.

Cette soirée annuelle vise à honorer les créations publicitaires conçues et supervisées dans la région de Québec. Le gala clôture la journée du Forum Marketing organisée par les étudiants en administration et communication publique de l'université Laval.

Le jury de 12 personnes comprenait neuf créateurs, un représentant du SOLEIL, de Télévision Quatre-Saisons et il était présidé par Michel Fortin, directeur général de l'hebdo Voir.

Difficile d'exporter au Québec

Le français constitue une difficulté pour les entreprises ontariennes exportatrices

MARIE TISON
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — La présence du français au Québec constitue une difficulté pour les entreprises ontariennes qui veulent exporter dans cette province.

Par contre, la présence de l'anglais en Ontario n'embête pas vraiment les entreprises québécoises qui veulent exporter dans cette province.

C'est un élément qui ressort d'un sondage SOM, commandité par Desjardins, qui paraîtra dans l'édition du 15 juin du magazine L'actualité. Il a été effectué auprès de 200 entreprises ontariennes et de 200 entreprises québécoises.

Environ 23% des entreprises ontariennes interrogées ont affirmé qu'il leur était plus difficile d'exporter au Québec qu'aux États-Unis.

DIFFÉRENCE

Lorsqu'on leur a demandé pourquoi c'était plus difficile, 49% ont affirmé que c'était à cause de la différence de langue. Environ 12% ont mentionné les barrières non tarifaires entre les provinces, et 5%, le taux de change qui favorise le commerce avec les États-Unis.

Du côté du Québec, il n'y a eu que

RELATIONS COMMERCIALES

Sondage mené auprès de 400 entreprises sur les relations commerciales entre le Québec et l'Ontario

Est-il plus facile ou plus difficile d'exporter dans la province voisine (Québec ou Ontario) qu'aux États-Unis?

	Entreprises québécoises	Entreprises ontariennes
Plus facile:	44%	31%
Plus difficile:	19%	23%
Pas de différence:	25%	24%
NSP-NRP	12%	22%

Aux personnes qui estiment que c'est plus difficile, on a demandé pourquoi?

La langue:	9	49
Les barrières tarifaires:	—	2
Les barrières non tarifaires:	9	12
Un meilleur accueil aux États-Unis:	9	—
Le taux de change:	9	5
Une plus forte concurrence:	25	—
Les raisons politiques, sociales et culturelles:	22	2
Autres:	17	30

Source: L'Actualité et le Financial Post

INFOGRAPHIE, PC / LE SOLEIL

19% des entreprises québécoises interrogées qui ont affirmé qu'il leur était plus difficile d'exporter en Ontario qu'aux États-Unis.

Pas moins de 25% d'entre elles ont expliqué que c'était plus difficile en raison d'une concurrence plus forte. Plusieurs autres entreprises, soit 22%, ont mentionné les raisons politiques, sociales et culturelles.

La différence de langue n'a été mentionnée que par 9% de ces entrepri-

ses. Un pourcentage semblable a mentionné les barrières non tarifaires et l'avantage du taux de change.

Selon le sondage, le Québec dépendrait davantage du marché ontarien que l'inverse. En effet, 30% des entreprises québécoises ont affirmé exporter 20% ou plus de leur production en Ontario, alors que seulement 9% des entreprises ontariennes interrogées ont déclaré qu'elles exportaient 20% ou plus de leur production au Québec.

De plus en plus de travailleurs autonomes

■ MONTRÉAL (PC) — L'importance du travail autonome a considérablement augmenté depuis 1990 et cette tendance va continuer au cours des prochaines années.

Cette constatation ressort d'une étude intitulée « Diagnostic sur le travail autonome » publiée par la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre.

On y indique qu'il y avait au Québec 304 955 travailleurs autonomes en juin 1991, soit 8,9% de la population active expérimentée. En 1995, le nombre atteignait 460 000, soit 14,4% de l'ensemble des travailleurs.

EN VOGUE

De 1990 à 1995, il s'est créé plus d'emplois autonomes que d'emplois salariés au Québec. Lors de l'Enquête sur la population active, 81 000 des 149 000 nouveaux travailleurs comptabilisés ont déclaré être des travailleurs autonomes, soit 55% du total.

« Il est encore trop tôt pour dire si cette croissance poursuivra ce rythme, mais on peut d'ores et déjà supposer que son importance va continuer à s'accroître au cours des prochaines années », écrit-on dans la recherche.

Le travailleur autonome est le plus souvent un homme et âgé de plus de 35 ans. Il est souvent issu des communautés culturelles. Il travaille dans le commerce de détail dans 17% des cas, dans les autres services (12%), en agriculture (12%), dans les services aux entreprises (11%) et dans la construction (11%).

La proportion de femmes chez ces travailleurs est en progression constante. Elles constituaient 4% des travailleurs autonomes non agricoles en 1931, 20% en 1981 et 26% en 1991.

L'étude révèle aussi que les travailleurs autonomes ont une semaine de travail plus longue que les salariés, soit 42 heures comparativement à 37 heures. Ils touchent pourtant un revenu inférieur, soit en moyenne 24740 \$ par année, contre 25820 \$ pour les salariés.

Une contribution active au développement économique du Québec.

Technologies mondiales, couleur locale.



Des solutions pour une petite planète

Le tracé du gazoduc a été modifié

Il ne passera pas à Rivière-du-Loup

MARC LAROUCHE

Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Le projet de gazoduc TransMaritimes, qui prévoit la construction d'une conduite de gaz naturel reliant l'Île de Sable en Nouvelle-Écosse au réseau déjà en place de Gazoduc TransQuébec et Maritimes Inc. (TQM) à St-Nicolas, a été modifié et ne passe plus par Rivière-du-Loup. Il semble que Gaz Métropolitain ait été dans l'obligation de procéder à cette modification, de façon à rendre le projet plus concurrentiel.

Selon les nouveaux plans, la conduite partirait de St-Nicolas pour rejoindre La Pocatière, et ensuite bifurquer vers le sud pour atteindre Pohénégamook et Rivière-Blonde jusqu'au Nouveau-Brunswick. Gaz Métropolitain explique ce changement par l'obligation de demeurer concurrentiel. Il semble que le concurrent américain, Maritimes Northeast Pipelines, ait diminué les investissements prévus, afin de présenter à l'Office national de l'énergie un projet moins dispendieux. Le nouveau tracé aurait une longueur de 915 km plutôt que les 1000 km prévus, amenant ainsi une économie appréciable de 35 millions \$.

Pour le Commissaire industriel de Rivière-du-Loup, M. Bruno Gagnon, il n'y a aucune raison de paniquer. « Mémorandum avec le projet initial, Rivière-du-Loup aurait été desservie par une bretelle d'accès et non par la conduite principale. Nous devons avant tout nous assurer que le projet de TQM soit accepté. La distribution et la vente de gaz seront ensuite confiées à Gaz Métropolitain, et nous sommes en discussions avec eux afin de connaître leurs intentions à ce chapitre, dit M. Gagnon. Le gouvernement du Québec a mis à leur disposition une importante subvention afin d'assurer la distribution. Nous voulons être certains que le territoire de Rivière-du-Loup représente toujours un intérêt pour eux ».

Une rencontre d'information en présence des représentants de Gaz Métropolitain aura lieu le premier juin à Rivière-Blonde. « Nous n'avons aucunement l'intention de leur livrer une guerre, mais bien nous associer afin d'être certains que la région sera desservie adéquatement. Nous continuons d'appuyer leur projet, puisqu'il est certain que ce ne sont pas les Américains qui amèneront le gaz ici ».

RoNa conclut une alliance stratégique

MARIE TISON
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Le Groupe RoNa Dismat a conclu une entente de principe afin d'établir une alliance stratégique avec ITM Entreprises, un important groupe français de distribution.

En vertu de cette entente, ITM Entreprises fera l'acquisition de 20 millions \$ de nouvelles actions ordinaires du Groupe RoNa Dismat et de 10 millions \$ de nouvelles actions privilégiées.

Le distributeur français obtiendra ainsi une participation de 16,67 % au capital-actions votant du Groupe RoNa Dismat.

Ces nouveaux capitaux permettront à RoNa d'aller de l'avant avec son programme de développement, a commenté le président et chef de la direction du Groupe RoNa Dismat, M. Robert Dutton. L'entreprise entend ou-

vrir quatre nouveaux entrepôts au Québec cette année, ce qui devrait créer un millier d'emplois directs, et quatre centres régionaux.

M. Dutton a déclaré que RoNa conservera sa politique d'achat, qui consiste à effectuer 50 % de ses achats au Québec.

Les fournisseurs de RoNa, comme Duchesnay et fils à Yamachiche, Boulanger à Warwick et Sico à Longueuil, pourront non seulement bénéficier du volume additionnel créé par l'expansion de RoNa, mais ils pourraient même aller chercher une partie du volume d'achats de Bricomarché, la bannière d'ITM qui oeuvre dans le domaine de la quincaillerie et des matériaux, a poursuivi M. Dutton.

En effet, en vertu de l'entente de principe, RoNa et ITM regrouperont leurs achats pour un certain nombre de lignes de produits de quincaillerie. Avec 370 magasins Bricomarché, ITM est un des importants acheteurs en Europe dans ce domaine.

ITM Entreprises a un chiffre d'affaires de 33 milliards \$. Comme RoNa, il

s'agit d'un regroupement de marchands indépendants, qui exploitent 2900 magasins dans les domaines de l'alimentation, de la quincaillerie, du vêtement, de la restauration et de l'automobile.

En vertu de l'entente, deux marchands actionnaires de ITM Entreprises siègeront au conseil d'administration du Groupe RoNa Dismat, alors que RoNa sera représentée au conseil d'enseigne de Bricomarché.

CASTORAMA

ITM n'est pas la première entreprise française à mettre le pied dans le domaine de la quincaillerie au Québec. En mars, la société française Castorama a annoncé son intention d'acheter Réno-Dépôt au coût de 147 millions \$.

M. Dutton a affirmé qu'il ne s'agissait que d'une coïncidence. Il a déclaré que les discussions entre RoNa et ITM avaient débuté en novembre, bien avant la nouvelle concernant Castorama.

Il a déclaré qu'il n'y avait pas une multitude d'entreprises qui étaient

constituées par un regroupement de marchands indépendants, et que c'est ce qui avait rapproché ITM et RoNa.

« Nous avons été heureux de trouver de ce côté-ci de l'Atlantique un groupe de marchands dont les valeurs sont tellement proches de celles qui ont présidé à la création de notre groupe, en 1969, a déclaré le président d'ITM Entreprises, M. Pierre Gourgeon, par voie de communiqué. Les gens de RoNa partagent notre conviction qu'il est possible de préserver l'essentiel des valeurs propres aux marchands indépendants tout en bénéficiant des avantages opérationnels et financiers des plus grands groupes. »

M. Dutton a indiqué que RoNa et ITM avaient déjà pris contact avec d'autres regroupements, à l'extérieur du Canada et de la France, pour créer des alliances stratégiques additionnelles.

La transaction annoncée hier est conditionnelle à sa ratification par les marchands membres de RoNa. La clôture est prévue pour la fin juin.

RÉUNION DE L'OCDE

Priorité à la réduction des déficits

■ PARIS (AFP) — Les 29 pays de l'OCDE ont estimé hier que la réduction des déficits budgétaires devait demeurer la « priorité » dans la plupart des pays industrialisés afin de « créer les conditions d'une croissance soutenue ».

Dans un communiqué publié à l'issue de leur première journée de réunion ministérielle, les 29 pays estiment toutefois que « la charge fiscale étant déjà lourde, la réduction des déficits devra être recherchée essentiellement par une diminution des dépenses ».

Les ministres des Finances réunis à Paris ont adressé un message plutôt optimiste, tablant sur une croissance économique de l'ordre de 2,5 à 3 % dans l'ensemble de la zone en 1997-98, avec une « inflation faible presque partout », mais de « forts taux de chômage » dans certains pays.

En décembre dernier l'OCDE tablait sur une croissance de 2,4 % cette année et de 2,7 % l'an prochain.

Ils ont également considéré que des « réformes structurelles renforcées », conjuguées à des finances publiques saines et à un contrôle de l'inflation, étaient « indispensables pour assurer une amélioration durable » de la croissance et de l'emploi et pour éliminer « le chômage persistant et d'un niveau inacceptable » dont souffrent la plupart des pays membres.

Transformer l'élan de croissance en emplois exigera cependant « des divergences à court terme des politiques macro-économiques » selon que les pays se trouvent au début ou au milieu du cycle de reprise, ont reconnu les ministres.

Dans un chapitre consacré à la stratégie pour l'emploi, le communiqué souli-

gne que dans la zone OCDE « le chômage n'a que légèrement diminué par rapport à son point haut de 1994 et que le chômage structurel s'est aggravé ».

Le nombre de chômeurs dans l'OCDE est passé de 27 millions en 1990 à 35 millions à présent.

Les ministres ont toutefois noté que les pays qui avaient mis en oeuvre « des réformes des marchés du travail et des marchés de produits ont vu s'améliorer leur situation », contrairement aux autres.

« Les entraves à la concurrence et au progrès technologique (...) freinent la croissance » ont-ils estimé, tout en reconnaissant que « le fossé s'est creusé entre les nantis et les plus démunis, qui sont le plus souvent aussi les moins qualifiés ».

« Les disparités croissantes de revenus et l'inégalité des chances sont préoccupantes et il faut empêcher une dérive vers le chômage de longue durée et l'exclusion sociale », ont affirmé les ministres.

Pour lutter contre la marginalisation « il est indispensable de mettre en place des politiques qui facilitent l'accès au travail, favorisent la création d'emplois et améliorent les perspectives de gains » des salariés, poursuivent-ils.

Le communiqué prône l'élimination des mesures « excessives » de protection de l'emploi, une réforme des systèmes d'imposition et de prestations « renforçant les incitations à recher-

cher et conserver un emploi » et recommande « d'éviter des coûts d'embauche excessifs », sans aborder la question du salaire minimum.

Mais il reconnaît que les mesures doivent être « adaptées à la situation particulière de chaque pays ». Plusieurs pays européens avaient souhaité au cours de la réunion que les adaptations du marché du travail soient conduites dans le respect de leur identité et de leur culture.

Les ministres ont d'autre part estimé que le vieillissement des populations faisait planer une menace sur les niveaux de vie « si la tendance actuelle à une retraite de plus en plus précoce ne s'inverse pas ». Ils se sont prononcés pour « une répartition plus souple du temps » tout au long de la vie entre « l'acquisition des connaissances, le travail, les loisirs et les soins à autrui ».

Les pays industrialisés se sont par ailleurs donné un sursis d'un an pour conclure leurs négociations sur un accord international harmonisant les règles de l'investissement étranger, qui devra être conclu d'ici la prochaine réunion ministérielle en mai 1998, indique le communiqué.

Les pays de l'OCDE se sont enfin mis d'accord pour incriminer les entreprises qui pratiquent à l'étranger la corruption des fonctionnaires afin remporter des contrats.

D'ici le 1er avril 1998 l'arsenal législatif nécessaire devra être soumis aux parlements, pour adoption avant fin 1998. Dans le cadre de l'OCDE une convention internationale harmonisant les législations « devra être ouverte à la signature à la fin de 1997 en vue de son entrée en vigueur un an plus tard ».

ENTREPRISE \$

□ Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) a annoncé, hier, qu'il investit 400 000 \$ dans une maison de commerce du vêtement, afin d'établir des liens entre les acheteurs et fabricants. Baptisé **Source Québec vêtements**, créé en 1995, l'organisme a pour mission d'aider les fabricants québécois à percer le marché des États-Unis et à promouvoir l'industrie de l'habillement », indique un communiqué du Fonds FTQ.

En plus de participer à des foires commerciales et tâcher d'obtenir des commandes de manufacturiers et détaillants américains, Source Québec vêtements verra notamment à s'assurer du respect des normes, à superviser la qualité de production et les échéanciers ».

□ La Banque de Montréal et sa filiale Harris Bank ont annoncé, hier, qu'elles créent une direction nord-américaine pour la gestion des biens, laquelle sera dotée d'un actif totalisant 30 milliards \$. Cette nouvelle entité gèrera des fonds d'investissement des deux banques et fournira des services de gestion au Canada et des États-Unis. De concert avec Nesbitt Burns, Harris Trust et la Société de fiducie Banque de Montréal, l'entité portera à 80 milliards \$ le portefeuille de gestion du patrimoine of-

ferts par le groupe de la Banque de Montréal.

□ La société minière Placer Dome a annoncé, hier, la vente pour 70 millions \$US de ses mines Kiena et Sigma Gold, en Abitibi. L'acheteur est McWatters Mining et la transaction doit être close d'ici le 31 juillet. McWatters devient ainsi le troisième producteur d'or au Québec. Placer Dome souhaite de son côté se concentrer sur de plus gros gisements. « Nous sommes heureux que cet actif soit acquis par une société qui, depuis longtemps, a des intérêts dans la région de Val d'Or », a souligné John Willson, président de Placer Dome, deuxième producteur aurifère au Canada, derrière Barrick Gold. Pour sa part McWatters Mining a indiqué qu'elle va proposer du travail à tous les employés et cadres des deux entreprises, basées à Val d'Or. La mine Kiena, en exploitation depuis 1981, a produit 1,2 million d'onces d'or en tout dont 85 000 l'an dernier. Quant à la mine Sigma, en incluant la propriété Lamaque récemment acquise, elle a produit 8,9 millions d'onces d'or depuis ses débuts en 1935; 84 000 onces en ont été extraits en 1996. D'après une évaluation comptable de leurs réserves et aux rythmes actuels d'extraction, la mine Kiena aurait encore

pour près de sept ans de vie utile et Sigma, pour quelque cinq ans et demi. Selon l'évaluation de McWatters Mining, la production combinée des deux sites serait de 185 000 onces par an, pour les cinq années à venir. L'acheteur compte financer la transaction par des ventes de droits, des emprunts bancaires et l'émission de titres en bourse.

□ Un an après la fusion de **Ciba** et **Sandoz** qui a donné naissance au géant **Novartis**, c'est au tour de **Roche** de frapper un grand coup: le groupe pharmaceutique bâlois a annoncé hier le rachat de deux sociétés — **Boehringer Mannheim** en Allemagne et **DePuy** aux États-Unis — pour quelque 11 milliards \$US. Ce rachat permet à Roche de prendre la tête du marché mondial des produits pour diagnostic. Le numéro deux de la chimie helvétique a acheté toutes les actions de la société holding **Corange Ltd**, aux Bermudes, qui détient toutes les entreprises de produits pour diagnostic et produits pharmaceutiques du groupe allemand **Boehringer Mannheim**. Avec cette transaction, Roche acquiert également 84,2 % des actions du groupe américain **DePuy**, dans le Delaware, un des principaux fabricants de produits orthopédiques.

EN BREF

TORONTO

Perspectives

d'emploi en hausse

Les perspectives d'emploi été au Canada semblent être à leur meilleur depuis sept ans et particulièrement dans certaines villes de l'Ouest et des provinces de l'Atlantique, révèle un nouveau sondage. Menée pour le compte de la firme Manpower Temporary Services, cette enquête indique en effet que 27 % des 1660 sociétés consultées à travers le pays envisagent d'embaucher un effectif supplémentaire entre juillet et septembre. Quelque 7 % d'entre elles ont plutôt planifié des compressions de personnel, tandis que les autres n'ont rien prévu ou n'ont pas encore pris de décision. Le sondeur n'a pas révélé la marge d'erreur de ce sondage mené dans 41 villes canadiennes. Ces chiffres traduisent une nette amélioration de la situation par rapport au troisième trimestre de l'an dernier, alors que 23 % des employeurs prévoient embaucher une relève d'été et 13 % allaient procéder à des mises à pied. S'il faut en croire ces prévisions, la plupart des postes à combler sont dans l'exploitation minière, la construction, l'administration publique et les commerces de gros et détail. Les patrons les plus optimistes ont pignon sur rue à Calgary, Edmonton, Charlottetown, Moncton, Regina, Victoria et Fort Érie, en Ontario. Il faut remonter à 1990 pour trouver un trimestre aussi encourageant, a affirmé la vice-présidente aux opérations canadiennes de MTS, Tammy Johns. « Il semble que la récession prolongée du marché de l'emploi soit sur le point de prendre fin », a-t-elle dit. (PC)

OTTAWA

Accord sur le trappage des animaux sauvages

Le Canada et l'Union européenne ont signé une entente de principe portant sur l'amendement d'un accord régissant le trappage des animaux sauvages. L'amendement permettrait aux fourreurs canadiens d'exporter à nouveau vers l'Europe, un marché fragilisé depuis une quinzaine d'années. Une entente définissant les méthodes de trappe devrait être conclue dès le mois prochain, a indiqué hier le ministre des Affaires étrangères. Elle devrait établir les normes d'usage de certains types de pièges tels les chausse-trappes, que les chasseurs auraient le droit d'utiliser pendant encore trois autres années. Le Canada prévoit que les pays membres de l'UE, qui ont interdit l'usage de la chausse-trappe il y a six ans, approuveront l'entente en juin. L'industrie de la fourrure génère des revenus annuels de quelque 600 millions \$ au Canada et emploie près de 100 000 personnes, dont 40 000 autochtones. (PC)

Bourses d'Asie

TOKYO (AP) — À la bourse de Tokyo, hier, l'indice Nikkei a gagné 34,50 points pour fermer à 20 043,50. Par ailleurs,

à la bourse de Hong Kong, l'indice Hang Seng a clôturé à 14 574,64, en hausse de 242,96 points.

Dividendes

par la Presse canadienne
Dividendes annoncés hier
trimestriels à moins d'indication
contraire:

Télébec Inc.: actions privilégiées série 6, 453 125 \$; privilégiées série 7, 421 675 \$; Payable le 30 juin; inscription le 10 juin.

Bénéfices

par la Presse canadienne
Bramford-Eagle Technologies
année terminée le 29 février:
1997: 1 670 000 \$; 46 \$ l'action;
1996: perte nette 10 030 000 \$; 2 795 \$ l'action. Revenu:
1997: 51 818 000 \$; 1996: 48 088 000 \$.

Sami-Tech Corp.: neuf mois
achevés le 31 décembre:
1996: perte nette 21 300 000 \$; 32 \$ l'action; 1995:
perte nette 1995: 25 400 000 \$; 38 \$ l'action. Revenu:
1996: 1 354 500 000 \$; 1995:
1 161 000 000 \$.

Monnaies

TORONTO (IPC) — Voici les
taux de devises étrangères, tels
que fournis par la Banque de
Montréal, hier. Ils sont en
devises canadiennes.
Les taux sont nominaux car ils
fluctuent durant la journée et
viennent d'une banque à l'autre.
* Taux mensuel.

États-Unis (dollar)	1,338
Europe (écu)	1,434
France (franc)	0,2413
Hong Kong (dollar)	0,1825
Israël (sheqel)	0,4177
Italie (lire)	0,000857
Jamaïque (dollar)	0,0427
Japan (yen)	0,01183
Mexique (peso)	0,1882
Pays-Bas (florin)	0,7477
Royaume-Uni (livre)	2,282
Russie (rouble)	0,00246
Singapour (dollar)	0,9865
Suisse (franc)	0,7057
Taiwan (dollar)	0,0529
Venezuela (bolivar)	0,00293



Sommet
technologique 97

Saviez-vous que...?

La région de Québec—Chaudière-Appalaches comptait, il y a 12 ans, seulement une douzaine d'entreprises technologiques et qu'aujourd'hui, à l'aube du prochain millénaire, on peut y compter près de 200 entreprises de haute technologie qui procurent de l'emploi à plus de 5000 personnes. Cette importante croissance témoigne du potentiel, de la force et de la dominance de la région de Québec dans le domaine des hautes technologies et de leurs impacts pour changer le portrait économique régional.

Cette capsule vous est présentée par Cossette Communication-Marketing, en collaboration avec Le Soleil et CJMF-FM93, fiers partenaires du Sommet technologique 97.

Cossette
LE SOLEIL



JOUONS À LA BOURSE

Les pierres noires d'Élisabeth

Bre-X, Golden Rule, Delgratia... Le moins que l'on puisse dire c'est que les découvertes sont nombreuses par les temps qui courent dans l'industrie minière!

« Ce ne sont pas les premières arnaques de l'histoire, la reine d'Angleterre s'y est elle aussi déjà laissée prendre. J'ai d'ailleurs un collègue qui travaille là-dessus », nous confiait la semaine dernière Georges Beaudoin, professeur de géologie à l'université Laval.



François Pouliot

FPouliot@lesoleil.com

Il n'en fallait pas plus pour piquer notre curiosité. Le collègue en question, c'est Réginald Auger, professeur d'archéologie, qui depuis plusieurs années se passionne pour les voyages du navigateur anglais Martin Frobisher.

La reine dupée, c'est Élisabeth, première du nom. En quelle terre? Ici même au Canada! Dans la région de Terre de Baffin.

L'histoire s'amorce en 1576 alors que, parti d'Angleterre, Frobisher cherche un passage nord-ouest vers la Chine. Le sud est périlleux pour les marchands anglais qui doivent croiser en des eaux où fourmillent les pavillons espagnols et portugais.

En cours de route, Frobisher touche rivage sur une petite île qui prendra plus tard le nom amérindien de Kodlunarn (Là-ou-vivaient-les-hommes-blancs). Une nouvelle forme fait son apparition sur les cartes de l'époque.

Afin de prouver à sa majesté qu'il n'a rien inventé, le navigateur ramène en Angleterre deux Inuit et des pierres noires qui, lorsque mises au feu, prennent une miraculeuse couleur dorée (le minerai contient ce que l'on appelle aujourd'hui des amphiboles).

Michael Lok, qui est alors directeur de la compagnie Moscovie, chargée d'écouler la laine anglaise en Moscovie (région de Moscou), a écho de l'affaire. Connaissance de Frobisher, Lok demande à trois chimistes d'étudier les mystérieuses pierres afin d'évaluer leurs teneurs en métaux précieux. À l'instar de Stratona Minerals et de Freeport, deux sont incapables d'en retirer quelque coulée aurifère, mais un troisième conclut qu'elles contiennent beaucoup de métal jaune. « Pour extraire de l'or, il faut savoir cajoler la nature », aurait répon-

PORTEFEUILLE BOURSIER								
Société	Date d'achat	Nombre d'actions	Prix d'achat	Valeur à l'achat	Prix actuel	Valeur actuelle	Valeur évolutive	Dividendes reçus
Cambior	95-03-24	400	15,00	6000,00 \$	18,00	7200,00 \$	1256,00	56,00
Télélobe	95-03-31	400	21,00	8400,00 \$	43,85	17540,00 \$	9492,00	352,00
Lithos	96-02-12	4000	1,40	5600,00 \$	1,62	6480,00 \$	880,00	—
Maax	96-03-05	600	9,15	2745,00 \$	12,75	7650,00 \$	4905,00	—
Aurizon	96-04-05	5000	1,13	5650,00 \$	1,82	9100,00 \$	3450,00	—
Transat	96-06-21	900	7,67	6900,00 \$	8,60	7740,00 \$	840,00	—
Sico	96-08-23	800	6,90	5520,00 \$	11,45	9160,00 \$	3832,00	192,00
Shermag	96-10-04	800	7,20	5760,00 \$	12,95	10360,00 \$	4600,00	—
IPL inc.	96-11-29	1000	9,00	9000,00 \$	13,90	13900,00 \$	4900,00	—
Lithos 2	97-01-24	2000	2,20	4400,00 \$	1,62	3240,00 \$	-1160,00	—
Roctest	97-03-07	1200	5,00	6000,00 \$	4,75	5700,00 \$	-273,00	27,00
Cie-Nergy	97-04-05	15000	0,32	4800,00 \$	0,38	5700,00 \$	900,00	—
Total investi				56 445 \$				
Frais courtage				Achat + vente = 2840 \$				
Rendement total (113 sem.)							92,21 %*	
Rendement annualisé							35,08 %	

* À sa première année, le portefeuille du SOLEIL a enregistré un rendement de 33,7 %. À sa deuxième année, le portefeuille du SOLEIL a enregistré un rendement de 46,4 %.

COMPILATION: LOUISE VOYER

TABLEAU: LE SOLEIL

de l'Italien Jovani Batista à Lok qui s'interrogeait par quel prodige il réussissait là où les autres échouaient.

En 1577, emballé par les dires du chimiste, Lok monte une expédition de trois navires qui prend la mer en direction de Terre de Baffin. Batista n'est pas de l'expédition et l'histoire perd malheureusement sa trace.

Les trois bateaux rentrent en Angleterre, la cale remplie de pierres noires.

Pour faire fondre les métaux, des fournaies doivent être construites. Mais, sorte de prélude aux temps modernes, le financement est difficile à trouver.

Au mois de mai 1578, dans des circonstances qui demeurent nébuleuses, une troisième expédition est formée. Avant même que les fours ne soient construits.

La reine sort 1350 livres de ses coffres. M. Auger ne peut évaluer l'importance de la somme pour le trésor royal de l'époque. Il affirme toutefois que la Couronne investit la plus forte somme dans l'aventure et que son engagement incite plusieurs de ses sujets financiers à faire de même.

La flotte est d'importance, elle compte pas moins de 15 navires et emporte plusieurs métallurgistes, la majorité de nationalité allemande. Les Allemands étaient à l'époque en avance en matière de procédés de transformation.

Mais il y a aussi des travailleurs miniers et des soldats. On veut établir en Terre de Baffin, une colonie d'une centaine d'habitants qui travailleront à développer des mines.

Dame Nature le verra d'un autre oeil. En cours de route, une forte tempête envoie par le fond trois bateaux, dont celui sur lequel sont chargées ce qui pourrait aujourd'hui être qualifié de maisons préfabriquées ancestrales.

Au cours de l'été, plusieurs campements miniers seront néanmoins installés sur les îles entourant l'île Kodlunarn. C'est sur cette dernière que se

trouve le centre d'essai et de transformation des minerais. Des vestiges archéologiques semblent témoigner de difficultés d'extraction majeures. Il n'en reste pas moins que c'est à nouveau remplis de pierres noires que les vaisseaux rentrent en Angleterre.

Le scandale les y attend. Les fournaises ne parviennent pas à produire d'or.

Les poursuites judiciaires s'abatent. Lok perd toute sa fortune. Il passera aussi quelques mois en prison.

Frobisher, qui était également à la tête de cette troisième expédition, est envoyé en guerre contre l'Espagne.

Qui a fait de l'argent?

« Les fournisseurs et les gens qui vendaient du matériel aux expéditions », répond Réginald Auger. Il ne veut cependant pas conclure au complot avant d'avoir complété ses analyses, analyses qu'il mène actuellement avec une équipe de chercheurs internationaux.

C'est cette même question que se posent aujourd'hui ceux qui enquêtent sur les récentes « découvertes ».

Ils doivent toutefois composer avec des difficultés supplémentaires: un actif qui, par un simple coaxial, traverse l'Atlantique en quelques secondes, et l'avènement des comptes suisses et cayman...

NOTE: Le Fonds Alpha est géré par des étudiants en administration de l'université Laval. Il est commandité par la Caisse de dépôt et placement du Québec, l'Ordre des comptables agréés, L'Industrielle Alliance compagnie d'assurance-vie et la firme comptable Poissant, Thibault, Peat, Marwick, Thorne.

NOMINATION

UniMédia INC.



UniMédia Inc., filiale de Hollinger Inc., a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Daniel W. Colson au poste de président du conseil d'administration de la société. Originaire de Montréal, monsieur Colson est licencié en droit de l'Université Laval. Il vit à Londres depuis plusieurs années où il occupe le poste de vice-président du conseil et chef de la direction du Telegraph Group Limited. Monsieur Colson est également vice-président du conseil de la société Hollinger Canadian Publishing Holdings Inc. ainsi que membre du conseil d'administration des sociétés Hollinger Inc., Southam Inc., Argus Corporation et Les Compagnies Molson Limitée au Canada. Hollinger International Inc. aux États-Unis, The Spectator (1828) Limited en Angleterre et John Fairfax Holdings Limited en Australie.

Pierre Des Marais II est le président et chef de la direction de UniMédia Inc., qui publie trois quotidiens (Le Soleil de Québec, Le Droit de Hull/Ottawa et Le Quotidien du Saguenay—Lac-Saint-Jean). La société publie également 13 hebdomadaires, des livres et périodiques religieux (Novalis) et elle est présente dans le domaine de l'imprimerie (Imprimerie Canada à Québec, Imprimerie Qualimax à Hull et Imprimerie Le Progrès du Saguenay à Chicoutimi).

EN BREF

HONG KONG Arrêt des vols de Garuda

Les autorités de l'aviation civile de Hong Kong ont demandé hier à la compagnie aérienne indonésienne Garuda de ne plus assurer de vols en provenance ou à destination de la colonie britannique avec des Airbus A330-300 équipés de réacteurs Rolls-Royce Trent 700. Cette décision sans précédent intervient après la suspension samedi par deux compagnies aériennes de Hong Kong, Cathay Pacific et Dragonair, des activités de leurs Airbus A330-300. Ces appareils ont en effet connu une série de défaillances liées aux moteurs Trent qui équipent ces avions. Le Département de l'aviation civile de Hong Kong précise avoir obtenu le soutien de la CAA britannique, l'autorité de certification des Rolls-Royce Trent. Ce type de réacteur, parmi les plus puissants jamais construits, est capable de délivrer une poussée de 31,5 tonnes. (AFP)

METSA

LIQUIDATION D'UN PORTEFEUILLE DE REPRISES IMMEUBLES VENDUS SÉPARÉMENT

RÉGION DE QUÉBEC

UNIFAMILIALES ET 2 À 5 LOGEMENTS :
 1472-74 René-Lévesque Québec Cottage-Beau secteur-Prix réduit
 645,5 Kirouac Québec Unifamiliale en rangée avec garage
 1980 Ste-Famille Ste-Foy 4 logements : 1 X 4 1/2, 2 X 5 1/2, 1 X 6 1/2

MULTIRÉSIDENTIEL :
 387-393 des Saules Ouest Québec 8 logements : 4 X 1 1/2, 4 X 4 1/2, 4 X 4 1/2
 799-805 St-Honoré & 262, Be Avenue Québec 6 logements : 2 X 3 1/2, 4 X 4 1/2

BUREAUX :
 35-48 St-André & St-Paul Québec Commerces & bureaux 35 490 pi²
 205-225 Caron Québec Édifice multifonctionnel : bureaux, commerces, entrepôts et 27 log. avec terrains vacants stationnement 120 espaces

**AVEC PLUSIEURS
NOUVEAUX IMMEUBLES
SUR LE MARCHÉ**

SEMI-COMMERCIAL :
 1145-1451 rue d'Assise Québec 1 commerce & 3 X 5 1/2
 4711-29 boul. de la Rive-Sud Lévis 22 185 pi² avec 8 logements
 272-80 St-Joseph Est Québec 25 768 pi² - 2 comm. & 2 bureaux & 2 logements

TOUS TYPES D'IMMEUBLES!

MERCREDI 28 MAI, 10h à 19h
JEUDI 29 MAI, 9h à 14h
À
l'Hôtel Ambassadeur
 321-323, boul. Ste-Anne
 à Beauport
 de biais avec le Baron Rouge

OUVERT AU PUBLIC ET AUX COURTIERS

COMMERCIAL :
 5345 1ère Avenue / 53e Rue Charlesbourg 5 044 pi²
 1917 boul. Bastien Neufchâtel 3 920 pi²
 1000-1006 boul. des Chutes Beauport 1 866 pi²
 486 Jacques-Bédard Lac-St-Charles 3 322 pi²
 11 520 boul. St-Claude Neufchâtel 1 708 pi²

INDUSTRIEL :
 2717, Watt Ste-Foy Bâtiment 47 117 pi², terrain 131 081 pi²
 2181-2211 Léon-Harmel Québec Bâtiment 44 611 pi², terrain 102 661 pi²
 2249-2311 Léon-Harmel Québec Bâtiment 60 859 pi², terrain 139 914 pi²
 Terrain sur Léon-Harmel Québec Terrain de 57 379 pi²

Groupe Immobilier Metsa Inc.

Courtier immobilier agréé
1-888-849-9898 (sans frais)



LE SILENCE EST D'OR.

Mais voici une offre qui va faire du bruit!

La nouvelle Lexus LS 400 est un véritable havre de paix. Son habitacle luxueux se veut l'un des plus silencieux au monde. Au volant, les 260 chevaux du moteur se font à peine entendre. Et son aérodynamisme inégalé se joue du vent. En fait, seul le remarquable système audio risque de venir briser ce silence.

Profitez de cette offre spéciale sans tarder. Après le 2 juin, vous n'en entendrez plus parler.

Taux de location

1,9 %*

Boulevard Lexus Toyota, 120, rue Marais, Québec (418) 683-6565

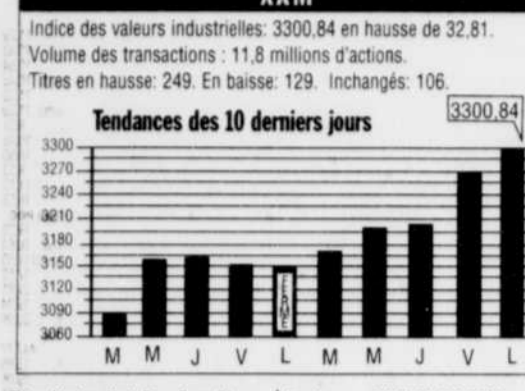
*Offre de 1,9% d'intérêt s'applique à la location sur 24 mois d'une Lexus LS 400 1997 neuve auprès de Toyota Crédit Canada, sur approbation de crédit. Livraison avant le 2 juin 1997. L'offre s'applique aux véhicules en stock chez le concessionnaire seulement. Ne peut être combinée à aucune autre offre. PAIEMENT TYPE: Intérêt 1,9% - Échéance: 24 mois - PDSF: 80 000 \$ - Valeur au terme: 46 400 \$ - Acompte: 9 500 \$ - Versement: 391,30 \$/mois - Limite de kilométrage: 48 000 km. Les frais de transport et de livraison sont compris (300 \$). Immobilisation et taxes applicables en sus. N'avez votre concessionnaire pour plus de détails.

LE MARCHÉ BOURSIER

La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote; le j précède le symbole d'une compagnie junior à la Bourse de Montréal; f= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou = actions assujetties à des règlements; pr= privilégiées; r=actions privilégiées dernier dividende passé en versement; u= unité de capital-actions; v= dividende variable; w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé

XXI Indice des valeurs industrielles: 3300,84 en hausse de 32,81.

Volume des transactions : 11,8 millions d'actions. Titres en hausse: 249. En baisse: 129. Inchangés: 106.



Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their performance metrics.

Montréal

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their performance metrics.

Montréal

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their performance metrics.

N à Q

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their performance metrics.

A à C

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their performance metrics.

H à J

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their performance metrics.

K à M

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their performance metrics.

R à Z

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their performance metrics.

TSE-300

Indice des valeurs industrielles: 6491,13 en hausse de 69,62. Volume des transactions: 60,3 millions d'actions. Titres en hausse: 553. En baisse: 390. Inchangés: 306.



Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their performance metrics.

A à E

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their performance metrics.

F à J

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their performance metrics.

K à Q

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their performance metrics.

R à S

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their performance metrics.

T à V

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their performance metrics.

W à Z

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their performance metrics.

Voit TORONTO en B5

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their performance metrics.

Advertisement for FIDO, featuring the slogan 'AVEC FIDO, VOUS POUVEZ PARLER À TOUT LE MONDE.' and contact information.



Fido est une compagnie de communication de Montréal. Solutions Inc. 682-FIDO www.fido.ca



Fido est une compagnie de communication de Montréal. Solutions Inc. 682-FIDO www.fido.ca

Fido est une compagnie de communication de Montréal. Solutions Inc. 682-FIDO www.fido.ca

Fido est une compagnie de communication de Montréal. Solutions Inc. 682-FIDO www.fido.ca

Fido est une compagnie de communication de Montréal. Solutions Inc. 682-FIDO www.fido.ca

Fido est une compagnie de communication de Montréal. Solutions Inc. 682-FIDO www.fido.ca

Fonds mutuels

Table listing various mutual funds with columns for fund name, category, and performance metrics. Includes sections for 'Fonds de placement', 'Fonds de croissance', and 'Fonds de revenu'.

Table listing various mutual funds with columns for fund name, category, and performance metrics. Includes sections for 'Fonds de placement', 'Fonds de croissance', and 'Fonds de revenu'.

airAlliance advertisement featuring a large stylized 'C'est le temps d'acheter' headline and a logo with a globe.

Toronto section containing a table of stock prices for various companies and indices, including the S&P 500 and Toronto 300.

Obligations section containing a table of bond prices and yields for various government and corporate bonds.

Titres au comptoir section containing a table of stock prices for various companies traded on the exchange.

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Rédacteur en chef GILBERT LAYOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

ÉDITORIAL

Notre vote du 2 juin

Il y a cinq à solliciter notre vote. Cinq chefs, cinq partis demandent notre confiance. À quelle équipe confier la gestion des affaires du Canada au cours des prochaines années? Examinons les soumissionnaires. Courtoisie oblige, Alexa McDonough du NPD d'abord. Malgré un charisme plus chaud que sa prédécesseure Audrey MacLaughlin, Alexa McDonough dirige un parti qui n'a toujours pas de racines au Québec, même si la fibre sociale-démocrate y est solidement tissée.

Par ses coûteux engagements électoraux, le NPD se disqualifie lui-même pour terminer l'opération toujours prioritaire d'assainissement des finances publiques. Souhaitons tout de même que l'élection du 2 juin favorise Alexa McDonough et quelques autres éléments de cette formation. Le discours NPD servira de conscience sociale au prochain gouvernement.



Gilbert Lacasse

Preston Manning, qui devrait démissionner s'il était né à Val-Bélair ou à Beauport, prêche un égalitarisme ignorant des deux nations qui ont formé ce pays. Ses vertueuses préoccupations sont essentiellement centrées sur l'Ouest. Comme nous risquons

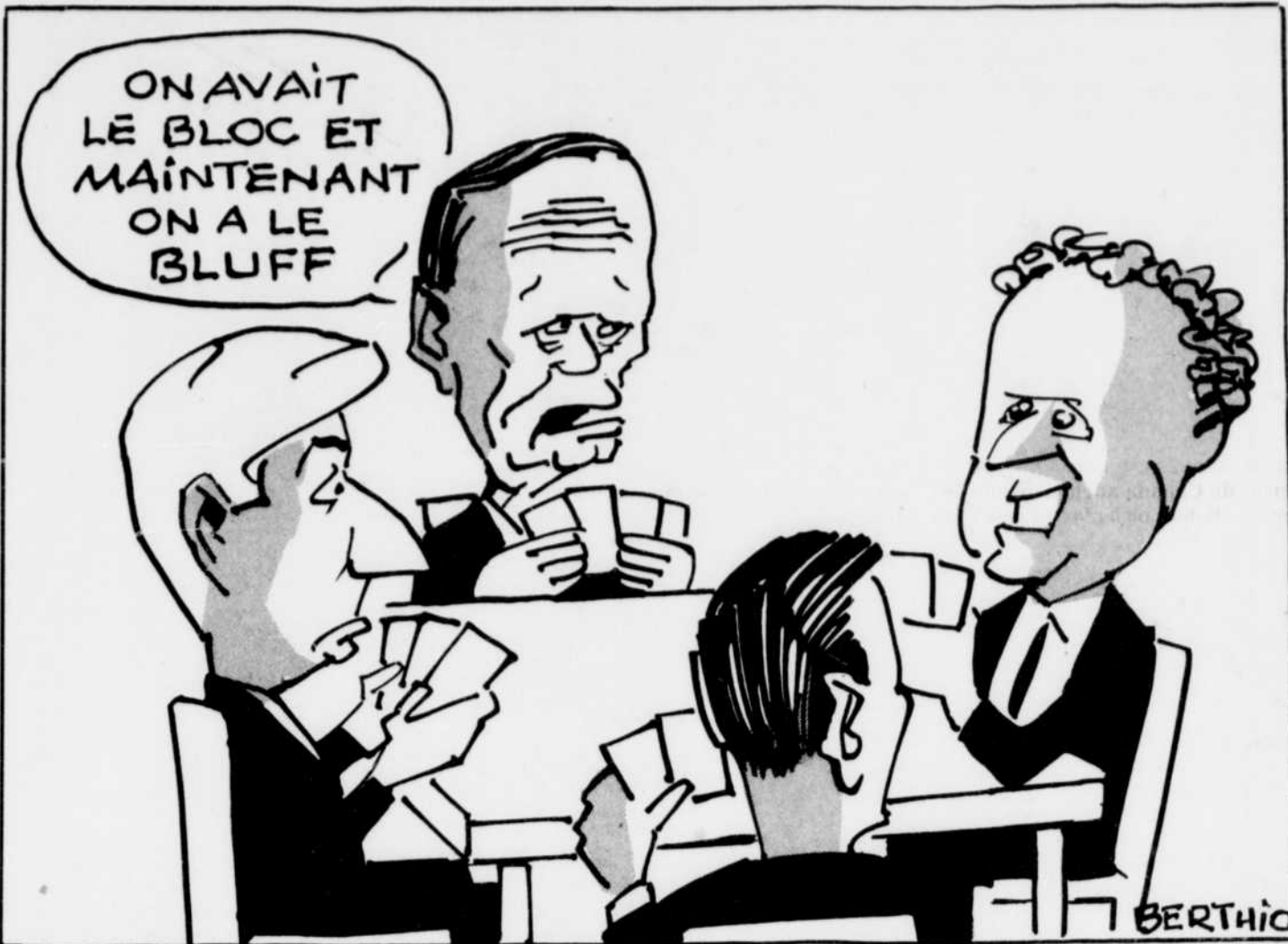
d'avoir à subir ses discours à titre de chef de l'opposition, nous n'avons pas à lui faire la grâce de notre vote.

En ce qui concerne le Bloc québécois, nous ne tenterons pas de convaincre les vrais souverainistes. Celles et ceux pour qui la cause transcende toute considération de gestion des affaires canadiennes n'envisagent pas d'autre choix. Le Bloc a pourtant négligé des pans complets de juridictions fédérales au cours de son premier mandat à Ottawa, tout occupé qu'il était à dénoncer le régime et à faire la promotion de la souveraineté. La pertinence de la présence d'une aile souverainiste à la Chambre des communes se pose toujours. Pour les Québécois qui veulent décider strictement entre eux de leur appartenance au Canada, une délégation de députés à Ottawa échappe à toute logique. L'expérience des quatre dernières années a enfin montré que la population de l'Est du Québec est mal servie par une députation bloquiste aussi homogène, coupée des cercles de décisions d'Ottawa, au sein desquels il nous faudrait des représentants pour piloter nos plus importants dossiers régionaux. Et cela sera encore plus vrai alors que le BQ verra son importance et sa force de frappe diminuer en perdant son statut d'opposition officielle dans une institution à laquelle ce parti ne croit pas de toute façon.

Le PC ou Parti Charest est une valeur en hausse, principalement en raison des qualités de tribun de son chef. Jean Charest s'inscrit dans la philosophie du Parti conservateur de rechercher une solution honorable à la question de l'unité nationale. Cela peut expliquer sa remontée de popularité auprès des nombreux électeurs qui craignent le braquage libéral et conservent l'espoir d'un arrangement constitutionnel. Le PC est une formation en reconstruction et souhaitons que cette élection lui permette de devenir une solution valable pour le scrutin suivant.

Le Parti libéral du Canada reste notre choix obligé pour un second mandat. Il faut reconnaître le bilan positif du PLC dans l'assainissement des finances publiques. À cet égard, son travail n'est pas terminé: le déficit n'a pas atteint le point zéro et nous n'avons pas encore commencé à rembourser notre hypothèque collective de 600 milliards. Le PLC a prouvé sa détermination à ce chapitre et il possède une équipe nationale encore plus chevronnée qu'en 1993 pour gouverner le pays. On peut bien lui reprocher ses pauvres résultats en création d'emplois et dans l'unification nationale, mais en ces matières, le gouvernement fédéral n'est pas le seul déterminant et les autres formations n'ont guère mieux à offrir.

Si notre vote va cette fois-ci aux libéraux, nous souhaitons toutefois que son chef, Jean Chrétien, cède sa place à une figure nouvelle avant la fin de son mandat. Les Québécois lui en sauront gré et son parti aussi.



CARREFOUR DES LECTEURS

Un grand merci de Gilles Kègle

(Lettre adressée à M. Gilbert Lacasse, éditeur, LE SOLEIL) Le vendredi 2 mai, à l'initiative de Robert Gillet du FM93 et du journal LE SOLEIL, vous avez été des milliers à donner généreusement à la Fondation Gilles-Kègle, et je veux vous en remercier chaleureusement. Ce sont des gestes comme les vôtres qui me soutiendront dans mon travail et soyez assurés de la bonne utilisation des fonds que vous avez confiés à la Fondation.

Je veux remercier, outre l'équipe de la Bande à Gillet, la cinquantaine d'employés du journal LE SOLEIL qui ont participé aussi nombreux à la collecte de rue et à la prise d'appels des donateurs, son service de la promotion, votre direction et vos syndicats d'employés pour leur contribution au succès de cette journée.

Je tiens également à souligner l'implication personnelle de près d'une centaine d'étudiants du Petit Séminaire de Québec, de l'école secondaire des Ursulines de Québec, du programme Sports-Études de l'école Cardinal-Roy et du département de Communications de l'université Laval. Merci également aux employés de la Ville de Québec et de la CUQ, au pharmacien Mario Fiset et aux représentants de l'industrie pharmaceutique, aux bénévoles de l'Archipel d'Entraide, de l'ilot Fleury et de la Fondation, aux caisses populaires de la haute-ville et de la basse-ville, et j'en oublie sûrement, pour toutes leurs initiatives. Votre geste me va droit au cœur. Encore une fois merci!

Gilles Kègle
Québec

Sous le signe de la contestation

(Commentaires sur l'article « Jean-Paul II, tout un homme politique ! » de Jacques-T. Dumais, LE SOLEIL, 15 mai) Je suis en bonne partie en accord avec les idées émises dans le texte que vous avez écrit sur Jean-Paul II le jeudi 15 mai 1997.

Je vous relèverai cependant les points sur lesquels je suis en profond désaccord avec vous.

D'abord, lorsque vous dites que « notre roi de Pologne troque son soutien à la perestroïka... contre la liberté religieuse de tous les Soviétiques », je vous dirai que c'est très mal connaître la pensée profonde de cet homme et l'avoir très peu fréquenté dans ses écrits pour en arriver à écrire ce qui est non seulement une fausseté, mais aussi une énormité. Dans un autre paragraphe, vous déplorez qu'il ne soit pas le pape des libertés morales. Sur ce point, je vous mentionnerai que si votre définition de la liberté c'est le pouvoir de faire ce que l'on veut en matière morale et non ce que l'on doit, alors et alors seulement, je vous concède que ce pape n'est pas « celui des libertés morales ».

Dans ce même paragraphe, vous enchaînez pour parler, entre autres, du refus des sacrements aux divorcés remariés et de celui de toute contraception non naturelle comme preuve de sa fermeté face aux libertés morales.

En ce qui me concerne, je vous répondrai que toutes ces voix discordantes sur ces sujets, dont la vôtre, confirment tout simplement la parole de Jean-Paul II dans son Exhortation Apostolique sur la Famille quand il dit: « L'Église qui suit le Christ cherche la vérité qui ne coïncide pas toujours avec l'opinion de la majorité. Elle écoute la conscience et non le pouvoir ».

Pour ce qui est de l'exclusion des femmes du clergé et l'interdiction du mariage des prêtres, cela relève de la tradition de l'Église, de son pouvoir de réglementer, de légiférer et de diriger dans ces domaines comme dans bien d'autres, pouvoir qui lui a été conféré par Dieu lui-même: « Tu es Pierre et sur cette pierre, je bâtirai mon Église... Je te donnerai les clés du royaume des cieux: tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux. » (Mat. 16, 18-19). Donner les clés d'une cité au temps de Jésus, c'était remettre tout pouvoir: Pierre et par la suite tous ses successeurs, dont Jean-Paul II, ont donc tout pouvoir dans l'Église de Jésus-Christ. Lier et délier signifient à la fois condamner ou pardonner, défendre ou permettre.

En ce qui a trait maintenant à la supposée exclusion (ostracisme) dont seraient frappés les homosexuels dans l'Église, je vous indiquerai que non seulement vous me l'apprenez, mais qu'aussi vous devrez me le prouver. Ce que je constate plutôt dans l'Église catholique c'est que l'homosexualité n'est pas acceptée

comme une voie normale de la sexualité humaine. Et l'attitude de l'Église en cela, comme dans tous les autres domaines moraux, c'est d'aimer le pécheur et de combattre le péché.

Quant à la théologie de la libération, il est vrai qu'elle n'est pas acceptée par l'Église parce qu'elle n'est pas acceptable. Cette théologie a un caractère tout à fait évangélique dans ses buts qui sont de combattre la pauvreté et la misère humaine, mais elle s'en éloigne complètement et dangereusement dans ses moyens lorsqu'elle proclame la violence et la lutte des classes pour en arriver à ses fins.

En terminant, je vous cite une parole du professeur Joel-Benoit D'Onorio sur Jean-Paul II qui résume bien la contribution de ce véritable prophète des temps modernes et la situation présente de notre monde: « Cet homme parle juste dans un monde qui pense faux ». Et comme son Maître il a dû s'habituer à vivre sous le signe de la contradiction et de la contestation.

André Sanschagrin
Charlesbourg

L'indignation des pharmaciens

L'éditorial d'hier qui portait sur le désengagement des pharmaciens du régime d'assurance-médicaments était signé de Jean Martel. C'est par erreur qu'il a été attribué à J.-Jacques Samson. Nos lecteurs voudront bien tenir compte de cette correction.



Jean Martel

J.Martel@lesoleil.com

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à l'adresse suivante: Carrefour des lecteurs, Journal LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

La voie ferroviaire de Lévis doit demeurer en place

John Henry

L'auteur est de New York et se spécialise dans les questions de voyage et de transport

Ici dans mon bureau, je regarde souvent la reproduction d'un tableau peint en 1907 par l'un des plus grands artistes canadiens de l'époque: James Wilson Morrice. Pour moi, ce tableau, « Le Bac, Québec », a une portée qui dépasse son mérite artistique. Il me rappelle qu'il faudra agir d'urgence afin d'éviter une erreur majeure en matière de transport dans la région de Québec. Dans le tableau, on voit un traversier blanc franchissant le fleuve de Québec au quai de Lévis, lequel est au premier plan. Après 90 ans, les voyageurs de Via Rail peuvent tou-

jours jouir de cette perspective à couper le souffle en arrivant à la gare historique sur le quai de Lévis.

Mon regard revient sans cesse à cette peinture, car à la fin août 1997 le service de Via Rail est censé se terminer, pour permettre à la Ville de Lévis de construire une piste cyclable là où les rails se trouvent actuellement. En tant que cycliste, j'ai déjà eu le plaisir de pédaler sur le quai de Lévis lors de mes fréquents voyages dans la région. Cependant, priver la ville du service ferroviaire constituerait une erreur majeure non seulement pour Lévis, mais pour Québec également.

En tant que journaliste oeuvrant dans le domaine du voyage et des transports, je sais que maintes villes

à travers l'Amérique du Nord attachent une grande valeur d'utilité publique aux gares qui réunissent plus d'un mode de transport. La gare de Lévis constitue le modèle même d'une superbe planification multimodale, puisque trois modes de transport s'y trouvent réunis: le train, le traversier et l'autocar. Il n'existe guère d'autres villes sur le continent pouvant se vanter d'une telle manne.

Et pourtant, si la Ville de Lévis obtient ce qu'elle désire, les voyageurs montant à bord ou descendant du train de Via Rail Montréal-Halifax ou Montréal-Gaspé seront obligés de se servir d'une nouvelle gare située loin à l'ouest, très probablement à Saint-Rédempteur ou à Saint-Nicolas. Ain-

si, les nombreux passagers se dirigeant vers le centre-ville de Québec en descendant du train en direction est seront forcés de faire un long trajet en autocar ou en taxi, ce qui coûterait de 20 \$ à 30 \$. Actuellement, les voyageurs peuvent se prévaloir d'une traversée offerte gratuitement par Via Rail. La solution n'est pas très alléchante!

SOURCE DE DIFFICULTÉS

Construire une gare à l'extérieur de Lévis serait donc source de difficultés pour un nombre considérable de personnes. Via Rail rapporte que presque 18 000 voyageurs montaient à bord ou descendaient du train à la gare de Lévis en 1996, une hausse de 5%

comparativement à 1995. Des experts externes en la matière croient que le nombre de voyageurs qui utiliseraient la nouvelle gare pourraient chuter de presque un tiers.

Lenjeu dépasse même la question de problèmes pour les voyageurs. Il y a l'image saisissante de Québec qui se présente aux voyageurs du train sur la rive sud. Cette ligne d'horizon splendide ne se présente pas de cette façon avantageuse aux touristes qui arrivent en automobile. Vue de la gare de Lévis, la perspective est si spectaculaire que le guide des itinéraires ferroviaires panoramiques du centre et de la région de l'Atlantique du Canada la classe comme l'un des panoramas les plus magnifiques au pays.

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

Le mécréant



Michel David

MDavid@lesoleil.com

M. Manning est peut-être un homme de droite, un antiqubécois et tout ce qu'on voudra, mais il a sur la question constitutionnelle certaines idées qui ne manquent pas d'attrait.

Par exemple, de confier aux provinces la juridiction exclusive sur la langue et la culture. C'est bien plus intéressant qu'une reconnaissance de la « société distincte », dont tout le monde s'accorde à dire qu'elle ne donnerait aucun pouvoir additionnel au Québec.

Les pleins pouvoirs en matière de langue et de culture, au sein d'une fédération encore plus décentralisée, permettraient au Québec d'être infiniment plus distinct qu'il ne le sera jamais dans le cadre de la dualité linguistique canadienne et du multiculturisme.

turalisme.

Je comprends les francophones hors Québec de s'y opposer. Pour eux, ce serait la catastrophe. Alliance-Québec avait eu la même réaction. N'empêche c'est ce dont les francophones du Québec ont toujours rêvé.

« Les Québécois veulent leur société française, ils ne veulent pas une société bilingue et nous avons reconnu ce fait », a déjà expliqué l'ancien député Stephan Harper, un des rarissimes réformistes à s'exprimer correctement en français.

Une réforme du fédéralisme dans les sens des propositions du Reform Party serait le coup le plus dur qu'on puisse imaginer au mouvement souverainiste. Il est cependant impensable qu'un parti « national » comme le Parti libéral ou le Parti conservateur les reprenne à son compte.

En fait, Preston Manning risque plutôt de devenir la bouée de sauvetage des souverainistes après le 2 juin. S'il devient chef de l'opposition à la Chambre des communes, comme il est vraisemblable, les dégâts causés par la déconfiture du Bloc québécois pourraient être vite réparés.

Le dernier sondage SOM, effectué entre le 16 et le 21 mai, suggère que l'option souverainiste risque d'être

entraînée dans la chute du Bloc, mais le phénomène est trop brusque — une baisse de 10 points en deux semaines — pour être définitif. Pour le moment, il semble surtout traduire la popularité de Jean Charest.

Les choses pourraient encore changer si Jean Charest est relégué au troisième rang à Ottawa. M. Manning deviendra alors une sorte de représentant officiel (et unilingue) du Canada anglais, auquel les Québécois deviendront vite allergiques.

Jour après jour, il exigera du premier ministre Chrétien des preuves de sa détermination à défendre les intérêts du Canada, en commençant par son intégrité territoriale.

Pour démontrer qu'il est un bon Canadien-Français, comme on les aime au Canada anglais, M. Chrétien sera forcé d'utiliser un langage plus musclé à l'endroit du Québec, comme il l'a fait hier, en refusant de s'engager à reconnaître une éventuelle victoire du OUI, quelle que soit la question. À l'approche du prochain référendum, on peut compter sur M. Manning pour exiger des précisions sur la partition du territoire québécois, l'utilisation de l'armée, le partage de la dette, etc. Je vous le dis, un mécréant!

On a toujours besoin d'un plus méchant que soi, pourrait-on dire. Jean Chrétien a enfin trouvé en Preston Manning quelqu'un qui pourra faire oublier sa propre turpitude. La publicité télévisée du Reform Party, qui l'a si profondément indigné, ne fait pourtant que reprendre ce qu'on entend sur toutes les lignes ouvertes du Canada anglais depuis des années: là-bas, on a plus qu'assez des premiers ministres qui viennent du Québec.

« La dernière fois, ces hommes ont presque perdu notre pays », déclare une voix hors champ, pendant qu'apparaissent à l'écran les visages de Jean Chrétien et Jean Charest. Au vu du résultat référendaire, on ne peut certainement pas parler de publicité mensongère!

M. Manning n'a pas tort de dire que les deux hommes pourraient se retrouver en plein conflit d'intérêts. Les électeurs de Saint-Maurice, comme ceux de Sherbrooke, ont voté majoritairement OUI le 30 octobre 1995. S'ils votent de la même façon la prochaine fois, comment M. Chrétien ou M. Charest pourraient-ils négocier au nom du Canada?

Quand il dit qu'il n'est pas

souhaitable que le débat sur l'unité nationale soit monopolisé par des leaders politiques venant du Québec, parce qu'ils ne donnent pas l'heure juste à leurs commettants sur ce qu'on pense dans le reste du pays, il a encore raison.

Finalement, ce que ses adversaires lui reprochent, c'est de dire les choses comme elles sont. Le mécréant! On voit bien qu'il n'a pas lu *Le Syndrome de Pinocchio!* À quand une traduction?

Il y a une dizaine de jours, le député péquiste de Groulx, Robert Kieffer, avait causé un certain émoi parmi ses collègues, en confiant à une journaliste de la *Gazette* qu'il pourrait se laisser séduire par le plan de réconciliation nationale de Jean Charest.

Politiquement, ce n'était sans doute pas très habile de sa part, mais il avait simplement dit tout haut ce que pensent de nombreux francophones, qui ne demandent pas mieux qu'à trouver une issue honorable au cul-de-sac constitutionnel.

Trois jours après la sortie de M. Kieffer, un de ses collègues, dont je tairai le nom par charité chrétienne (et aussi parce qu'il me l'a demandé expressément), m'a admis qu'il aurait lui-même du mal à rejeter les propositions du Reform Party.

POLITIQUE FAMILIALE

Éliminer les dilemmes que vivent les mères

Diane Lemieux

Présidente du Conseil du statut de la femme

Le moins qu'on puisse dire, c'est que les mesures annoncées, il y a déjà quelques mois, au sujet de la politique familiale, ont fait couler beaucoup d'encre. Mais tout n'a pas été dit et peut-être même que l'essentiel n'a pas été abordé.

Une politique familiale devrait avoir comme caractéristique de s'adresser à toutes les familles, et non seulement aux familles les plus pauvres, de s'intéresser à tous les enfants, et pas seulement à la petite enfance, et devrait avoir comme finalité le bien-être des familles et l'épanouissement de tous ses membres, y compris les mères!

En effet, une politique familiale doit aller dans le sens de l'égalité entre les hommes et les femmes. Le rôle de mère a toujours été complexe et, maintenant plus que jamais, les femmes ne doivent plus faire des arbitrages humainement impossibles et socialement odieux: avoir un job mais par le fait même perdre une aide publique pour sa famille, demeurer monoparentale ou recomposer sa famille et perdre une partie du soutien de l'État pour ses enfants, être autonome financièrement ou avoir des enfants. Une véritable politique familiale doit faire en sorte que, dans la vie de tous les jours, les mères et les pères également ne vivent plus ces dilemmes.

Les trois grandes mesures annoncées l'allocation unifiée pour enfants, les services à la petite enfance et l'assurance parentale vont toutes dans la bonne direction. Certaines sont plus près du but alors que d'autres sont loin d'y être!

L'ALLOCATION UNIFIÉE

Prenons l'allocation unifiée pour enfants, par exemple. Cette idée de regrouper les diverses allocations versées aux familles pour en faire un tout un peu plus cohérent est fort valable. Plusieurs se sont demandé quelles seront les familles « gagnantes » et les « perdantes ». C'est une question fort pertinente.

Non seulement l'allocation proposée n'est plus universelle (c'est-à-dire versée peu importe le revenu des parents), mais elle est très sélective: à partir d'un revenu familial net de 21 000 \$ pour une famille biparentale et de 15 000 \$ pour une famille monoparentale — des revenus qui n'ont rien de famélique — cette allocation sera réduite. Au-delà d'un revenu familial net de 50 000 \$, elle disparaîtra rapidement.

Or, dans l'immédiat, cela revient à faire financer par les seules familles avec enfants, et non par l'ensemble des contribuables, l'amélioration du soutien financier allant aux parents en emploi à faible revenu.

Il y a d'autres perdantes: les mères. Attribuées généralement aux mères, les allocations à la famille, telles qu'on les connaissait, leur procuraient une marge de manoeuvre financière dans la gestion des dépenses effectuées pour les enfants. N'oublions pas qu'encore aujourd'hui les mères se privent souvent d'une partie ou de la totalité de leur revenu pour être davantage présentes auprès de leurs enfants.

PRIME FISCALE POUR LA DÉPENDANCE

Le dernier discours du budget comporte aussi des surprises. En effet, le crédit d'impôt pour conjoint a, en quelque sorte, été augmenté. Quel est le rapport avec la politique familiale?

Prenons un exemple: alors que le régime fiscal prévoit un montant de 2 600 \$ pour un premier enfant, le ministre des Finances a annoncé un montant forfaitaire de 2 350 \$ qui s'ajoutera à l'exemption pour conjoint de 5 900 \$. Concrètement, cela signifie que le contribuable qui a un conjoint sans revenu (une femme dans 88 % des cas) bénéficiera d'une réduction d'impôt de 1 898 \$ à compter du 1er janvier 1998 alors que le régime fiscal accorde une réduction de 598 \$ pour un premier enfant.

Il est surprenant que ce crédit d'impôt soit accordé non pas à l'adulte sans revenu, mais plutôt à son conjoint contribuable qui dispose déjà d'un revenu. Si l'intention était de

« reconnaître » le travail à la maison, c'est raté! S'agit-il d'une prime fiscale à la dépendance des conjointes?

En s'orientant vers des mesures sélectives et une fiscalité plus favorable pour les familles à un seul revenu, il y a un risque de détourner des femmes du marché du travail car elles se demanderont, avec pertinence, dans quelle mesure leurs gains contribueront à augmenter le revenu familial si leur famille perd, à cause de ces mêmes gains, des aides financières de l'État.

En raison des taux de séparation et de divorce élevés, une politique ayant pour effet de dissuader les conjointes à l'emploi peut s'avérer fort coûteuse. Il importe donc que les familles soient assurées d'un soutien universel significatif et que les aides sélectives ne jouent qu'un rôle complémentaire.

LES SERVICES DE GARDE

Les services à la petite enfance sont le deuxième volet des mesures annoncées par le gouvernement. Cela est prometteur à plus d'un titre. Mais au cours de la dernière décennie, bien des promesses ont été formulées, tant par les gouvernements fédéral que québécois, sans que jamais on puisse prétendre à un véritable réseau de services de garde accessible et varié.

On annonce un accroissement substantiel des places disponibles dans les services de garde. Déjà, quatre problèmes assombrissent le paysage. En effet, au moment où l'on se parle, l'Office des services de garde estime qu'il manque 95 000 places, ce qui est plus que les 73 000 nouvelles places annoncées d'ici l'an 2001. Deuxièmement, c'est en milieu scolaire que les demandes de places sont les plus importantes. Or, aucune annonce n'est faite pour renforcer ce maillon faible.

Troisièmement, il est bien connu que les éducatrices en garderie sont sous rémunérées. Va-t-on multiplier les emplois en services de garde en ignorant cette réalité et creuser ainsi davantage le fossé entre la valeur de ce travail et les salaires versés?

Enfin, si le tarif à 5 \$ constituait une excellente nouvelle pour l'ensemble



Le gouvernement a révisé son tir en ce qui concerne les garderies à 5\$. (LE SOLEIL, ARCHIVES)

des familles, des familles à faible revenu s'en trouvaient pénalisées. Là-dessus, le gouvernement a choisi de réajuster son tir la semaine dernière et il faut s'en réjouir.

L'ASSURANCE PARENTALE

Sans contredit, un congé parental indemnifié est une des mesures qui favorisent le plus, chez les couples, la décision d'avoir des enfants. Même si toutes les modalités ne sont pas encore précisées, cette troisième mesure de la nouvelle politique familiale mettra le Québec à l'avant-garde des pays nord-américains en ce

qui a trait à l'indemnisation du congé de maternité et parental. Une couverture plus étendue, une période plus longue de congé, des pères qui disposeront en propre de cinq semaines de prestation de paternité, un remplacement du revenu plus avantageux que les règles actuelles représentent un net progrès.

La note parfaite sera toutefois accordée lorsqu'on nous expliquera pourquoi le congé parental sera indemnifié à 75 % du revenu net, alors que le remplacement du revenu, à la suite d'un accident de travail ou d'automobile, atteint 90 %.

« Pour tout voir
au Saguenay—
Lac-Saint-Jean...?!
...une semaine
minimum! »

Prenez le temps
DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

Québec :: Canada

Association touristique du Saguenay Lac-Saint-Jean
1-800-463-9651

L'ENTRETIEN D'UNE SEVILLE VA CHERCHER DANS LES SIX CHIFFRES.



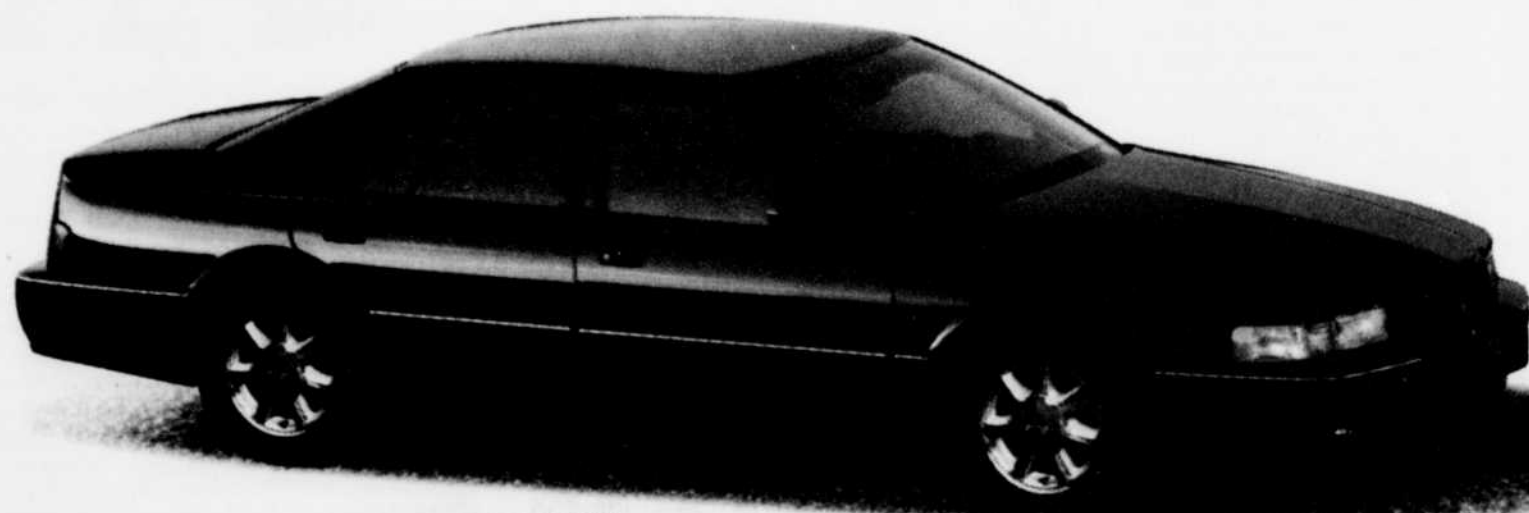
**Le seul programme d'entretien de 4 ans ou 80 000 km sans frais.
Un autre privilège Cadillac.**

599 \$*
PAR MOIS
VERSEMENT
INITIAL DE
5 000 \$

Les propriétaires de Seville STS ont toujours joui de nombreux privilèges. Le système Northstar et son puissant moteur de 300 chevaux revient en force en 1997, doublé d'un

*programme d'entretien régulier de 4 ans ou 80 000 km sans aucuns frais**. À 599 \$ par mois, offrez-vous donc le plaisir de piloter une Seville STS sans vous préoccuper des petits détails financiers.*

3,9%
TAUX DE
LOCATION
POUR 36 MOIS



CADILLAC SEVILLE STS 1997



CADILLAC

Pour plus de renseignements, composez le 1 800 463-7483

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers s'appliquant aux véhicules de base neufs 1997 en stock. Photo à titre indicatif. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 5 000 \$. Sujet à l'approbation du crédit. Première mensualité et dépôt remboursable de 700 \$ exigés. Préparation et transport inclus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 8 ¢ du km après 60 000 km. **Certaines restrictions et conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.